

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - RRU - PROJET DE PLAN/RÈGLEMENT**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode fait connaître que sont soumis à enquête publique un **projet de modification du Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)** ainsi que le rapport sur les incidences environnementales relatif à ce projet :

**Du 14 mars 2019 au 13 avril 2019.**

Cette enquête fait suite à la décision, en séance du 24 janvier 2019, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de modifier le RRU.

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : **avenue de l'Astronomie 12 - service urbanisme - 3ème étage**, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le **mardi** de 16h jusqu'à 20 heures. Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Mesdames Lehanse ou Winterberg le lundi matin de 9h à 12h, ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° : 02/220.27.33 ou 76.

Les documents peuvent être consultés sur le site internet de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (<https://urbanisme.irisnet.be>).

Les observations et réclamations sont à adresser par écrit ou par courrier électronique

- À Bruxelles Urbanisme et Patrimoine à l'adresse suivante : Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles ;
- par courrier électronique à l'adresse : [rru-gsv@urban.brussels](mailto:rru-gsv@urban.brussels)

**au plus tard le 13 avril 2019 avant 17 heures.**

Au besoin, ces informations ou réclamations peuvent être formulées oralement, jusqu'à cette date, auprès de l'agent ou la personne désigné(e) à cet effet lundis et mardis, entre 9 heures et 12 heures à l'adresse suivante **avenue de l'Astronomie 12 - service urbanisme - 3ème étage**

A Saint-Josse-ten-Noode, le 11 mars 2019

Le Secrétaire,

Patrick NEVE

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Emir KIR